

Compte rendu de l'Assemblée générale
de l'association « Le vent tourne à Jouhet »
tenue à Rillé le 24 avril 2015

Présents ou représentés : Jean-Eudes Arlot, Marie-Hélène Arlot, Marie-Pierre Charles (procuration), Muriel Berton (procuration), Marc Charpentier, Mireille Valax

Ordre du jour :

- 1-Nomination d'un nouveau bureau suite à des déménagements
- 2-Fixer le montant de la cotisation
- 3-Actions à mener
- 4-Questions diverses

L'assemblée générale s'ouvre à 19h.

1-Nomination d'un nouveau bureau suite à la démission de :
M.P. Charles (présidente) et J. Paqueraud (trésorière) pour cause de déménagement et de P. Guitonneau (secrétaire)

Le nouveau bureau est désigné à l'unanimité : président J.E. Arlot, trésorière : M. Valax, secrétaire : M. Berton

2-Montant de la cotisation
La cotisation des membres est fixée à 2 (deux) euros

3-Actions à mener
Les buts de l'association ont été réaffirmés :
-défense de l'environnement du village de Rillé, en particulier vis-à-vis de l'implantation d'éoliennes en pleine zone naturelle fragile à proximité de monuments classés

Un rappel est évoqué concernant la réunion du 18 février dernier à la salle polyvalente de Jouhet. Cette réunion d'information était en fait une réunion de propagande organisée par les promoteurs de l'installation d'éoliennes industrielles. Un tract reprenant les arguments défavorables au projet a été distribué aux participants par notre association. Une liste des inconvénients et arguments contre l'installation d'éoliennes industrielles sur la zone des « Brandes de Rillé » et territoires limitrophes est à nouveau évoquée et est jointe à ce CR.

Des contacts ont été pris avec la mairie de Jouhet. Il apparaît qu'un référendum sur le projet n'a pas grand sens étant donné que soit les habitants ne sont pas concernés (grand éloignement du site prévu -8 km-du fait de la taille de la commune) ou bien ne le sont que trop, un grand nombre des habitants de Rillé étant propriétaire de terres dans la zone envisagée les mettant dans une situation de conflit d'intérêt.

Les actions à mener dans les semaines à venir sont les suivantes :
-solliciter les membres non à jour de leur cotisation

- envoyer une lettre à la préfecture pour bien marquer l'opposition de notre association au projet en cours avec un rappel de la décision prise par la préfecture lors du précédent projet.
- prévoir une réunion d'information auprès des habitants du village de Rillé (éventuellement étendu au voisinage) en lien avec la mairie de Jouhet.

Il n'y a pas de questions diverses et l'assemblée générale se termine à 20h30.

Annexe :

Points à développer pour justifier le refus d'éoliennes industrielles
sur le site des « Brandes de Rillé » et environs.

- zone naturelle renfermant une très forte biodiversité mise en évidence lors d'étude d'impact réalisée dans le passé sur cette zone
- décision préfectorale défavorable à l'installation d'éoliennes industrielles dans cette zone prise le 16 février 2010
- monuments historiques et sites classés sur les trois communes concernées dont certains auront une vue directe sur les éoliennes
- proximité d'une zone Natura 2000 gérée par la LPO qui sera sous les vortex générés par les éoliennes prévues
- impact négatif sur le tourisme rural actuellement en développement dans le village de Rillé (gîte rural et chambres d'hôtes)
- zone défavorable à la rentabilité de l'éolien d'après les cartes des vents concernant la région Poitou-Charentes